

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE :

CHEF DE CENTRE ISÈRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Direction ou service :
DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) Isère/ DSDEN (direction départementale des services de l'éducation nationale) Isère

CATÉGORIE: CADRE

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant Poste susceptible d'être vacant Création

- Date de début de mission : 1^{er} février 2020 ;
- Février 2020 : intégration dans la démarche collaborative ; formation nationale de 5 jours (dernière semaine de février = date à confirmer) à Lanvéoc-Poulmic (Bretagne, département 29) ;
- De mars à mai 2020 : préparation et structuration des séjours (y compris recrutements), dans le cadre d'un travail partenarial (services de l'État ; têtes de réseau associatives ...) ;
- 22 Juin au 3 juillet 2020 : tenue du séjour de cohésion ;
- Date de fin de la mission : mi-juillet 2020 : clôture puis évaluation des séjours de cohésion

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE :

Direction ou service :	Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère
Adresse :	1, rue Joseph Chanrion, cité administrative Dode, CS 20094, 38 000 Grenoble cedex 1

LOCALISATION FONCTIONNELLE LORS DU SÉJOUR DE COHESION :

Direction ou service :	CVL IGESA, Les Chaberts, 38112 Autrans-Méaudre ou Centre Léo Lagrange, à Corrençon-en-Vercors
Adresse :	

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CHEF DE CENTRE DÉPARTEMENTAL SNU

NOMBRE DE PERSONNES À ENCADRER : ENVIRON 30 CADRES ET ENVIRON 150 JEUNES VOLONTAIRES DE 15-16 ANS

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE : OBLIGATION DE LOGEMENT SUR SITE PENDANT LE SÉJOUR DE COHÉSION

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge compris entre 15 et 25 ans. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU devrait se décliner en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires :

- une phase initiale d'information et de préparation, afin d'informer les familles et les jeunes ;
- un séjour de cohésion de 12 jours, obligatoire, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et résilience ainsi que des bilans individuels (santé, illettrisme, compétences); la présente fiche de poste correspond à la direction de ce séjour ;
- une mission d'intérêt général, **obligatoire**, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Le Chef de centre SNU est placé sous l'autorité du chef de projet départemental et il est nommé par le Préfet de département.

Dès son début de mission, le Chef de centre intègre l'équipe de projet départementale pour participer à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires à l'occasion des séjours. Il-elle dirige les deux séjours de cohésion organisés au cours du mois de juin/juillet 2020. Il-elle participe à l'évaluation des deux séjours et à la définition des aménagements souhaitables.

Il-elle est appuyé-e dans ses missions par un ou deux adjoints, des cadres transversaux et un gestionnaire sur :

- l'encadrement, en matière de direction et d'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- les activités, en matière de coordination de l'ensemble des intervenants et de cohérence du projet pédagogique, en lien avec l'ensemble des administrations concernées ;
- les dimensions administratives et budgétaires ;

Ainsi que par des tuteurs/éducateurs et des cadres intermédiaires.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 25 CADRES, 110 OU 150 JEUNES VOLONTAIRES MINEURS

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITÉS, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITÉS) :

En lien avec le chef de projet départemental, le chef de centre est responsable de la préparation, de la conduite des séjours de cohésion, de l'évaluation des séjours et de la définition des aménagements souhaitables. Il-elle exerce ses responsabilités dans quatre domaines principaux :

- Directeur /directrice de centre départemental SNU (chef-fe d'établissement)
- Responsable pédagogique
- Garant de la sécurité et du bon déroulement des séjours SNU
- Responsable de la logistique générale et du soutien

Rémunération (non consolidée) : 120 € nets par jour ;

Nombre de jours rémunérés (préparation ; déroulé ; bilan) : entre 34 et 40 jours

RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES :

1. Chef-fe d'établissement :

Dirige, administre et anime la vie du centre, en lien avec le gestionnaire de la structure d'accueil,

Intervient directement au sein des équipes d'encadrement et des volontaires,

Réalise l'interface, en lien avec le chef de projet, entre les institutions et les partenaires pendant la phase de cohésion,

Réalise la gestion RH des cadres, procède aux recrutements administratifs, concourt à l'organisation des formations des tuteurs /accompagnateurs, dans le respect des orientations délivrées par la Mission Nationale SNU (MNSNU).

Veille au respect des garanties, techniques, d'hygiène, et de sécurité de l'établissement ; assure la sécurité physique et morale des mineurs, en tant que directeur d'accueil collectif de mineurs.

Assure la bonne configuration de l'hébergement, de la restauration, des autres locaux et du site, en amont des séjours de cohésion.

Participe aux réponses aux médias, en valorisant la démarche du SNU et l'action menée sur le centre.

Organise, en lien avec les services de l'État et avec les collectivités territoriales, des temps repérés durant les séjours de cohésion.

Participe à l'évaluation des séjours et à la formulation de propositions d'évolutions

2. Responsable pédagogique

Prend part à l'élaboration du projet pédagogique du séjour de cohésion, dans le respect des orientations délivrées par la MNSNU et en coopération avec son équipe.

Concours au repérage et échange avec les différents intervenants, ainsi qu'à la mise en place d'une formation adaptée aux séjours.

Contribue à la structuration d'activités fondée sur une pédagogie active et d'éducation non formelle, privilégiant chaque fois que possible l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation.

Prend part à l'identification des besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou particulière, propose la mise en œuvre de dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion, pour garantir la réalité du principe d'universalité du SNU.

Participe à l'organisation de la formation locale des tuteurs/accompagnateurs, sur la base d'un socle de formation délivré par la MNSNU adapté ou complété en tenant compte des caractéristiques du projet départemental.

Contribue à l'élaboration de l'emploi du temps des deux séjours de cohésion, en coopération avec l'encadrement intermédiaire.

Organise les modalités de relations avec les familles des volontaires, durant les deux séjours.

3. Responsable de la discipline générale

Concourt à l'adaptation éventuelle du règlement intérieur du centre SNU et en assure le respect durant les séjours de cohésion.

Contribue à donner du sens au déroulé des séjours ainsi qu'à certains temps particuliers, repérés dans le cadre du projet.

Par sa mobilisation personnelle ainsi que par l'approche qui nourrit cette mobilisation, il-elle contribue à l'émergence d'un esprit SNU, fondé sur les valeurs du vivre ensemble, du respect d'autrui et de l'engagement.

4. Responsable de la logistique générale et du soutien

Prépare le bon déroulement du séjour dans l'ensemble des champs du soutien, puis assure les fonctions logistiques générales durant les séjours.

Agit comme ordonnateur/ordonnatrice délégué-e, il-elle engage les crédits mobilisés par la DDCS en amont et durant les séjours de cohésion.

Coordonne et supervise, en lien avec le comité de pilotage opérationnel, le transport des volontaires affectés dans son centre à partir de leur lieu de résidence et/ou de leur gare SNCF d'arrivée dans le département. Il-elle organise en particulier l'encadrement de ces déplacements.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

<input checked="" type="checkbox"/> Le chef de projet départemental	<input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés	<input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères
<input type="checkbox"/> Les agents du ministère	<input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels	<input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics
<input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions	<input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé	<input type="checkbox"/> Des organismes étrangers

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

Expérience probante de formation et/ou d'encadrement au sein des armées et/ou de l'Éducation Nationale et/ou d'associations de jeunesse (l'expérience dans deux de ces périmètres est recherchée)
Sens de l'organisation, adapté aux volumes considérés
Connaissance des dispositifs d'éducation et de formation
Éléments de psychologie de l'adolescent
Connaissance des administrations déconcentrées civiles et militaires et de la mise en œuvre territoriale des politiques publiques
Connaissance des procédures administratives et financières
Méthode de gestion des conflits
Connaissance de la réglementation relative à la sécurité physique et morale des mineurs

COMPÉTENCES MANAGÉRIALES REQUISES

Sens des relations humaines et capacité à l'empathie avec la jeunesse
Capacité au leadership et maîtrise de soi
Capacité d'adaptation
Sens de l'initiative
Aptitude au travail collaboratif comprenant des associations, des administrations et des partenaires privés

CONTACTS RESSOURCES HUMAINES (NOM, PRÉNOM, FONCTION, TÉLÉPHONE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE)

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère
1, rue Joseph Chanrion, cité administrative Dode, CS 20094, 38 000 Grenoble cedex 1

Renseignements complémentaires :

Chef de projet SNU Isère : Manuel Brissaud ; adresse mél : manuel.brissaud@isere.gouv.fr

Si vous souhaitez vous porter candidat-e,
merci d'adresser un CV et une lettre de motivation, **avant le 31/01/ 2020**
à cette adresse mél : ddcs-snu@isere.gouv.fr